



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

60e anniversaire du débarquement en Provence

Question écrite n° 44585

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'éventuelle participation de M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne, aux cérémonies commémorant le débarquement de Provence. Le 15 août prochain, d'importantes cérémonies seront organisées à Toulon pour célébrer le soixantième anniversaire du débarquement allié en Provence. Beaucoup d'associations d'anciens combattants y voient une occasion unique de reconnaître le rôle joué par l'armée d'Afrique dans la libération de notre pays. Ces cérémonies doivent aussi célébrer la fraternité entre musulmans et Européens : ils ont pris ensemble les armes et beaucoup d'entre eux sont tombés au combat. Or, quelques inquiétudes se font sentir. Sentiments renforcés par les rumeurs qui circulent sur l'organisation de ces commémorations. En effet, les doutes concernant la venue de M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne, suscitent de vives réactions. De nombreux collectifs et associations soutenant la cause des harkis et des Français rapatriés demeurent perplexes. Les déclarations de M. Abdelaziz Bouteflika, lors de sa dernière visite en France, avaient heurté leur sensibilité. Ils craignent aujourd'hui que sa participation aux manifestations internationales du 15 août brise l'esprit solidaire et l'élan fraternel de ces cérémonies. En conséquence, il aimerait savoir si le gouvernement français a officiellement invité le Président de la République algérienne. Par ailleurs, il souhaiterait connaître ce que son ministère a prévu de faire pour calmer les inquiétudes des communautés harkis et pieds-noirs.

Texte de la réponse

Le Président de la République a invité à Toulon le 15 août les chefs d'État des pays d'Afrique dont les combattants ont participé au débarquement de Provence afin d'exprimer la reconnaissance de la France envers ceux qui ont versé leur sang pour la libération de l'Europe et notre pays. Les Algériens ont à l'évidence pleinement leur place dans cette commémoration et il était légitime que le président algérien, comme les autres chefs d'État concernés par cette page de notre histoire, y soit convié. À travers eux et les anciens combattants présents, c'est bien un hommage à la solidarité et aux sacrifices de tous ces peuples qui a été rendu le 15 août dernier à Toulon. Les affrontements qui ont déchiré Français et Algériens après la Seconde guerre mondiale, dont je sais le souvenir douloureux qu'ils ont laissé en particulier chez les Harkis, ne peuvent cependant pas affecter la reconnaissance que la nation éprouve à l'égard de ces soldats venus d'outre mer pour participer à la libération du pays en 1944. Pour l'avenir, le travail de mémoire est un élément essentiel du partenariat que nous construisons avec l'Algérie selon les axes de la déclaration signée en mars 2003 à Alger lors de la visite d'État du Président de la République. D'importantes avancées ont déjà pu être réalisées sur des questions concrètes, y compris sur la libre circulation des Harkis. Des difficultés subsistent, et les autorités françaises veillent à ce qu'elles soient abordées tant dans le cadre du dialogue politique entre les deux États qu'au sein du groupe de travail sur les questions consulaires qui réunit périodiquement des experts français et algériens. Cette question a été abordée par le ministre lors de sa récente visite en Algérie les 12 et 13 juillet dernier. S'agissant de la douloureuse question des disparus français de la guerre d'Algérie, le ministère des affaires étrangères a par ailleurs rendu publics le rapport du CICR de 1963 et la liste des dossiers de

personnes disparues en sa possession. Enfin, le plan de réhabilitation des sépultures civiles françaises en Algérie et le programme de numérisation des actes d'état-civil des Rapatriés sont bien engagés, en bonne coopération avec les autorités algériennes. Sur tous ces sujets, le ministère des affaires étrangères travaille en étroite liaison avec la mission interministérielle aux rapatriés. Le ministre est convaincu qu'une relation assainie et confiante avec l'Algérie, qui constitue pour nous un partenaire essentiel en raison de l'histoire et de la géographie, permettra de progresser ensemble vers la prise en compte de notre passé commun, y compris ses pages les plus difficiles.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44585

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2004, page 5616

Réponse publiée le : 14 décembre 2004, page 9901